

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Santé et environnement s'unissent pour rappeler l'importance de l'accès aux fontaines d'eau dans les espaces publics

Montréal, le 17 mars 2015 — À l'aube de la Journée mondiale de l'eau, l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ), la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) et Eau Secours!, la coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau, s'unissent pour sensibiliser les municipalités à l'importance de faciliter l'accès aux fontaines d'eau dans les espaces publics. Pour soutenir celles-ci et les inviter à se mobiliser, ces organismes ont développé un modèle de résolution qui peut être adapté aux besoins spécifiques du milieu afin d'offrir aux citoyens un véritable choix santé, économique et écoresponsable pour s'hydrater en tous lieux.

Le conseil municipal de Saint-Basile-le-Grand, en Montérégie, s'est engagé à lancer le mouvement en adoptant cette résolution. « En plus de contribuer à la santé et à la protection de l'environnement, faciliter l'accès aux fontaines d'eau s'inscrit au cœur des enjeux ciblés par notre politique de développement durable et participe à la qualité de vie de nos citoyens. Nous sommes fiers d'être la première municipalité québécoise à adopter cette résolution », indique Maurice Cantin, conseiller municipal de Saint-Basile-le-Grand.

D'un point de vue de santé publique, rendre l'eau accessible et la mettre en valeur contribue à instaurer une norme sociale d'hydratation plus saine. D'après un sondage réalisé à la fin 2012, près de 50 % des Québécois disent trouver plus facilement des boissons sucrées qu'une fontaine d'eau quand ils souhaitent se désaltérer. « Dans certaines municipalités, les fontaines d'eau semblent en voie de disparition alors que les machines distributrices pullulent. Avec la problématique importante de surconsommation de sucre liquide au Québec, il est temps de penser davantage au développement durable et à la santé et de redonner à l'eau municipale gratuite son espace privilégié », explique Corinne Voyer, directrice de la Coalition Poids.



Valoriser l'eau municipale et augmenter les points d'accès dans les espaces publics permet aussi de réduire les déchets et de promouvoir une gestion plus responsable de l'eau. « Les fontaines d'eau redonnent une vitrine de choix à l'eau municipale et encouragent la réduction de l'utilisation des bouteilles d'eau commerciale à usage unique. Cela permet d'économiser de nombreux litres de cette précieuse ressource en ne la gaspillant plus dans le processus d'embouteillage de l'eau », ajoute Martine Chatelain, présidente de la Coalition Eau Secours!.

De plus en plus de municipalités choisissent d'ailleurs de tourner le dos aux bouteilles d'eau en plastique. Toutefois, elles ne pensent pas toujours à accroître l'accès à l'eau municipale, ni à limiter également les boissons sucrées dans leur offre alimentaire municipale. « Pourtant, une boisson sucrée, c'est aussi de l'eau en bouteille, avec du sucre, de la saveur et du colorant en prime. Comme pour l'eau embouteillée, les municipalités ne devraient pas non plus contribuer à les promouvoir », poursuit Madame Chatelain.

Par leurs aménagements et services, les municipalités ont une grande influence sur les habitudes de vie des citoyens, ce qui a des impacts importants sur leur qualité de vie et leur santé, de même que sur l'environnement. « Notre modèle de résolution est un outil qui permet à la fois de sensibiliser les élus aux problématiques associées à l'accès insuffisant à l'eau potable gratuite dans les lieux publics et d'aider les municipalités à prendre des mesures concrètes pour y remédier. 96 % de la population jugent important d'avoir accès à une fontaine d'eau dans les lieux publics. Il s'agit d'une initiative pertinente, cohérente et appréciée des citoyens », conclut Geneviève Guérin, analyste-rechercheuse à l'AS PQ.

Le modèle de résolution est disponible en ligne au www.cqpp.qc.ca/resolution.

À propos de l'Association pour la santé publique du Québec

Créée en 1943, l'Association pour la santé publique du Québec (AS PQ) a pour mission de contribuer à la promotion, au maintien et à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population québécoise, à titre de ressource autonome et associative en santé publique. Pour plus de détails, visitez www.aspq.org.

À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails, visitez www.cqpp.qc.ca.

À propos d'Eau Secours!

Eau Secours!, la coalition pour une gestion responsable de l'eau, est née en 1997 pour empêcher la ville de Montréal de privatiser le réseau d'eau potable. Depuis, elle revendique et promeut une gestion responsable de l'eau, qui tient compte de l'équité, de l'accessibilité, de la santé publique, de l'avenir viable et de la souveraineté collective. Elle est composée de comités de citoyens, de groupes environnementaux, sociaux et communautaires, de syndicats, d'associations étudiantes, d'individus et de Porteuses et Porteurs d'eau. La Coalition regroupe 1700 membres individuels et 273 groupes et associations, dont 54 groupes nationaux. Pour plus de détails, visitez www.eausecours.org.

– 30 –

Contacts :

Corinne Voyer
Directrice, Coalition québécoise sur la problématique du poids
Téléphone : 514 598-8058 poste 242
Cellulaire : 514 566-4605
cvoyeur@cqpp.qc.ca

Martine Chatelain
Présidente d'*Eau Secours!*
Téléphone : 514-769-5529
Cellulaire : 514-771-5529
communication@eausecours.org

Geneviève Guérin
Analyste-rechercheuse, Association pour la santé publique du Québec
Téléphone : 514 528-5811 poste 250
Cellulaire : 514-291-4303
gguerin@aspq.org